Le bilan migratoire du Québec, 1951-1977

L'évolution récente située dans une perspective de long terme

Etude préparée par

Marc Termote

pour

Groupe ad hoc concernant les aspects

démographiques du projet de Loi 101.

Camille Laurin

Ministre d'Etat au Développement culturel

le 29 juillet 1977

104-00860/

LE BILAN MIGRATOIRE DU QUEBEC, 1951-1977

L'évolution récente située dans une perspective de long terme

Marc TERMOTE

Le débat actuel sur l'avenir linguistique, culturel et politique du Québec a eu le mérite de souligner l'importance considérable, sinon dominante,que représentent les migrations pour l'évolution prévisible de la population québécoise.

Malheureusement, tant pour l'interprétation de la situation migratoire passée que pour la prévision des mouvements migratoires futurs, il semble qu'il y ait une certaine tendance à privilégier les données migratoires les plus récentes, soit celles de 1966-1971,et plus rarement celles de 1971-1976. Le problème est de savoir dans quelle mesure l'évolution récente des migrations au Québec peut être considérée comme représentative d'un processus d'ajustement structurel, donc de longue période, ou si, au contraire, elle est la manifestation d'une conjoncture économique et politique particulière, de courte période. Tout comme il ne viendrait pas à l'idée d'un économiste de faire des prévisions économiques à moyen et long terme en se basant uniquement sur l'état de la conjoncture économique récente, de même un démographe qui s'aventure à faire des prévisions sur 10, 20 ou 30 ans,se révèlerait dangeureusement téméraire s'il basait sa prévision des migrations sur la dernière situation conjoncturelle. Or, force nous est de constater que dans le débat actuel sur l'avenir démographique et linguistique du Québec, la plupart des prévisions pour les 25 années qui viennent sont basées sur une seule observation du passé, le plus fréquemment celle couvrant l'ensemble de la période 1966-1971.

L'objet de cet article est de situer l'évolution récente des mouvements migratoires du Québec par rapport à l'évolution passée et prévisible de longue période. Plus précisément, cette extension de la perspective implique une double interrogation : (1) que signifie

l'évolution migratoire de 1966 à 1971 au regard de celle qu'a connue le Québec depuis 1951; (2) que nous enseigne cette évolution passée du point de vue prévisionnel, lorsqu'on tient compte de la structure démographique et linguistique des migrants et de la population totale, et de la capacité d'absorption dans les régions de destination.

1. Problèmes statistiques

Une des difficultés majeures dans la prévision des migrations, et en même temps une des causes de la controverse actuelle sur l'évolution future de ces migrations, réside dans la déficience des données statistiques.

L'accroissement migratoire annuel du Québec représente une part considérable de l'accroissement démographique total. Lorsque ce solde a été positif, comme ce fut le cas de 1957 à 1967, et depuis 1974, il a représenté de 10 % à 32 % de l'accroissement naturel; lorsqu'il a été négatif, comme ce fut le cas de 1968 à 1973, il a même représenté les 3/4 de l'accroissement naturel (ce fut le cas en 1970). Depuis 1968, la seule immigration internationale a représenté en moyenne chaque année plus des 2/3 de l'accroissement total de population, et ce pourcentage s'élève à 90 % si l'on y ajoute les immigrants en provenance du reste du Canada. Lorsqu'on descend à un niveau régional plus petit que le Québec, le rôle des migrations prend évidemment une importance encore plus grande : pour plus de la moitié des comtés du Québec, le seul accroissement migratoire (incluant les migrations à l'intérieur du Québec) représente plus de la moitié de l'accroissement démographique total (et ceci, dès la période 1951-1961, à une époque où la natalité québécoise était cependant encore relativement élevée).

Or, pour cette composante de l'évolution démographique qui assume une part aussi considérable, voire dominante,de la croissance totale, on ne dispose que de données statistiques sommaires, souvent indirectes, toujours discutables. Tant que l'on ne disposera pas au Québec d'un système d'enregistrement des migrations résidentielles[1], on continuera à se quereller sur l'importance de la migration passée et à devoir construire des hypothèses de prévision des migrations futures faussées au départ.

Le désaccord sur l'importance des migrations passées est en effet considérable[2]. Ainsi, les estimations de l'accroissement migratoire total du Québec varient, selon les procédures et les chiffres de base utilisés, de -34,000 à +6,000 pour la période 1941-1951, de +168,000 à +215,000 pour la période 1951-1961 et de -13,000 à +27,000 pour la période 1961-1971. Pour la période 1966-1971, les estimations du solde total vont de -40,000 à -61,000 (soit une différence de 50 %...), et pour 1971-1976, de -10,000 à -35,000. Le tableau 1 présente certaines de ces estimations, tant pour le solde migratoire total que pour chacune de ses composantes, et ceci pour les cinq dernières périodes quinquennales (1951-1976).

Pour interpréter ces estimations sur le niveau et l'évolution de la migration, il faut préalablement effectuer une sérieuse analyse critique des sources statistiques, analyse que nous ne pouvons

1. Comme c'est le cas souvent depuis plus d'un siècle dans la plupart des pays européens, où obligation est faite d'inscrire dans un registre de la population non seulement chaque naissance et chaque décès, mais également tout changement de domicile, sans que ceci soit considéré comme une atteinte à la liberté individuelle...
2. Un exercice très instructif mettant en lumière la fragilité des estimations de migration a été effectué par D. Desrosiers, J. Gregory et V. Piché dans La migration au Québec : un bilan, Université de Montréal, Département de Démographie, 1976, p. 50-92.

qu'esquisser dans le cadre de ce bref article. Il y a en fait deux types fondamentaux de sources à distinguer en ce qui nous concerne : les données basées directement sur des flux annuels (par exemple la statistique de l'immigration internationale provenant du ministère de l'Immigration du Québec, et la statistique de la migration interprovinciale estimée par Statistique Canada à partir des dossiers des allocations familiales), et celles basées, directement ou indirectement, sur des données censitaires, et donc portant sur une période plus longue (quinquennale ou décennale). Ces dernières ne concernent, par définition, que des migrants survivants n'ayant pas quitté le Canada au moment du recensement; en outre, elles éliminent les migrations multiples (par exemple les entrées au Québec qui ont été suivies d'une sortie du Québec au cours de la même période). Lorsqu'on fait des prévisions, il est préférable de ne pas s'embarrasser des migrations multiples et des migrations effectuées par des personnes décédées ou ayant quitté le pays (du moins s'il s'agit de prévoir le niveau de la population à tous les 5 ans, ou de prévoir la croissance annuelle moyenne sur 5 ans ou plus). L'utilisation des chiffres censitaires peut donc, à cet égard, sembler plus appropriée.

Malheureusement, les estimations (directes ou indirectes) de la migration à partir des recensements ne peuvent nous fournir que des observations quinquennales du passé,ce qui implique que nous ne disposons que de cinq observations (de 1951 à 1976) pour effectuer des prévisions et que nous n'avons aucune idée de l'évolution la plus récente (1971-1977) des migrations.

Les données annuelles sur l'immigration internationale et sur les mouvements interprovinciaux peuvent cependant nous aider à cet égard. Si, pour les raisons esquissées ci-dessus, et pour d'autres (qui

tiennent aux hypothèses adoptées pour estimer les migrations à partir des statistiques d'allocations familiales), les données annuelles sur les migrations interprovinciales sont moins utiles pour prévoir le niveau, c'est-à-dire le nombre futur de migrants sur une moyenne et longue période, elles peuvent cependant se révéler précieuses pour la prévision de l'évolution annuelle du nombre de migrations.

Dans notre analyse du niveau de la migration, nous allons donc privilégier les estimations migratoires tirées directement ou indirectement des recensements, tandis que pour interpréter l'évolution passée, nous adopterons les chiffres dérivés des statistiques d'allocations familiales (ce qui implique que nous nous limitions à la période 1961-1977 pour l'analyse de l'évolution annuelle).

Nous examinons successivement chacun des composants du mouvement migratoire.

2. L'immigration internationale

La plupart des études s'accordent pour adopter la statistique du ministère de l'Immigration sur le nombre d'immigrants admis annuellement au Québec. Le niveau annuel moyen de ces entrées internationales s'élève à environ 30,000 pour l'ensemble de la période 1951-1976. Comme l'immigration internationale est un phénomène fortement lié à la conjoncture économique et politique canadienne et mondiale, il y a une grande variation annuelle autour de cette moyenne : de 17 à 18 mille entrées en 1961, 1971 et 1972 jusqu'à 55 mille en 1957; depuis cette année 1957, le nombre d'immigrants internationaux admis n'a cependant pas dépassé 35 mille unités, sauf en 1966 (39 mille) et en 1967 (46 mille), probablement par suite de l'Expo.

Le Québec ne "profite" cependant que partiellement de ce flux d'immigration internationale, car il s'avère particulièrement inapte à retenir longtemps ces immigrants. Plusieurs études récentes[1] estiment qu'environ 30 % des immigrants d'une année auront quitté le Québec 2 ou 3 ans après leur arrivée. La perte, ou plutôt le manque de gain, s'amplifie bien sûr lorsque la période d'analyse s'allonge, car la mortalité des immigrants conjugue alors ces effets avec ceux d'une période plus longue d'émigration des immigrants : entre le 1er janvier 1951 et le 31 mai 1971, près de 625,000 personnes ont été admises comme immigrant au Québec (soit environ 20 % du total canadien), dont un peu plus de la moitié étaient considérées comme des travailleurs. Cependant, guère plus de la moitié (55 %) de ces immigrants résidaient encore au Québec au recensement du 1er juin 1971. Une politique d'immigration devrait donc se doubler d'une "politique d'anti-émigration", qui aurait pour objectif de garder au Québec ceux qu'on y attire, souvent à grands frais.

Si, du point de vue démographique, l'efficacité de la politique d'immigration est donc déjà discutable, cela semble encore être plus vrai du point de vue économique. Les résultats d'une étude récente[2],

1. Une problématique des ressources humaines au Québec, Ministère de l'Immigration du Québec, 1974, p. 13; M. Polèse et A. LeMinh, L'impact à court terme de l'immigration internationale sur la production et l'emploi, 1968-1975, Montréal, Ministère de l'Immigration du Québec et I.N.R.S.-Urbanisation, 1977, rapport provisoire. Le recensement de 1971 avait révélé que 35 % des immigrants arrivés au Québec entre 1966 et 1971 n'y résidaient plus au 1er juin 1971, mais en raison de la très forte sous-énumération (environ 10 %) des immigrants arrivés depuis moins de 5 ans, il semble que le chiffre de 35 % soit surestimé; c'est pourquoi nous avons retenu celui de 30 % pour 1966-1971.
2. M. Termote et G. Mathews, L'impact de l'immigration internationale sur la croissance économique à long terme du Québec, 1951-1974, Montréal, Ministère de l'Immigration du Québec et I.N.R.S.-Urbanisation, rapport provisoire, 1977.

tendent à montrer que l'impact de l'immigration internationale sur le revenu par habitant est minime, sinon négligeable : il a fallu faire entrer 720,000 personnes entre le 1er janvier 1951 et le 31 décembre 1974 pour en garder environ 200,000 "actifs" à la fin de 1974[1], et cette immigration sur 23 années n'aurait ajouté que $225 au revenu national par habitant du Québec en 1974, ce qui ne représente que 5 % de ce revenu qui s'élevait alors à $4,227. Encore cet impact risque-t-il d'être surestimé, dans la mesure où l'on a dû supposer qu'aucun immigrant n'a "pris la place" d'un autochtone et que les immigrants se distribuent autour de ce revenu moyen de la même manière que les autochtones (ce qui semble infirmé par le fait que le revenu moyen des immigrants est supérieur à celui des Québécois, du moins après environ trois ans de résidence au Québec[2]).

Après cette parenthèse économique, abordons le problème de la prévision de l'immigration internationale. Une telle prévision qui est, rappelons-le, une prévision de longue période (disons sur les 25 prochaines années), implique une double transformation de nos chiffres annuels d'immigration. D'abord, puisque les prévisions sont normalement effectuées en termes d'années censitaires (du 1er juin au 31 mai), il nous faut passer de chiffres d'immigration en termes d'années de calendrier aux chiffres représentatifs pour les années censitaires correspondantes. En outre, garder des chiffres absolus n'est guère significatif une fois que l'on raisonne en longue période : faire entrer 30,000 personnes dans un Québec de 4 millions d'habitants (en 1951) n'est pas du tout la même chose que d'en faire entrer 30,000 dans un Québec de 6¼ millions

---

1. Ceci est une estimation basée sur les chiffres de 1951-1971 et sur le nombre d'immigrants admis entre 1971 et 1974.
2. M. Polèse et A. LeMinh, op. cit., p. 67-73.

d'habitants (en 1976) ou de 7 millions (en 2001, selon certaines prévisions). Il faut donc rapporter le chiffre d'immigration à la population du Québec, c'est-à-dire calculer un taux d'immigration. Le graphique I ci-dessous présente (ligne continue) l'évolution annuelle du taux d'immigration internationale du Québec, depuis 1951-1952 jusque 1976-1977.

De ce graphique, il ressort nettement que la force attractive du Québec vis-à-vis du reste du monde est décroissante : la tendance de 1951 à 1977 est à la baisse, et chaque sommet (1951, 1956-1957, 1965-1966, 1972-1973) se retrouve à un niveau plus bas que le précédent. Ce graphique réflète également le caractère éminemment conjoncturel de l'immigration internationale : les cycles économiques et les contingences politiques s'y retrouvent clairement. Prévoir l'immigration internationale future supposerait donc la prévision de l'évolution des cycles conjoncturels et des processus politiques québécois et mondiaux pendant les 25 prochaines années, ce qui semble particulièrement utopique.

Dans ces conditions, il semble préférable de choisir un niveau d'immigration annuelle qui ait des chances de valoir en moyenne pour les 25 prochaines années. Nous avons vu que la moyenne annuelle des 25 dernières années, qui ont connu leur lot de cycles économiques et de perturbations politiques, avait été d'environ 30,000. Il semble raisonnable d'avancer que la moyenne des 25 prochaines pourrait se situer aux environs de ce chiffre. Remarquons que maintenir constante pendant la période 1976-2001 une immigration annuelle de 30,000 personnes revient à prévoir une légère baisse du taux d'immigration internationale : 30,000 entrées annuelles représentent en effet un taux de 0.56 % pour la période de 1951 à 1976, un taux de 0.48 % pour l'année 1976-1977 et un taux d'environ 0.42 % en l'an 2001.

Il faut enfin rappeler que faire entrer 30,000 immigrants internationaux chaque année ne signifie pas qu'après 5 ans il y a 150,000 immigrants de plus au Québec. En effet, nous devons tenir compte du très faible taux de rétention du Québec. Si l'on applique le taux observé pour la période 1966-1971[1] (environ 70 %), il en resterait non pas 150,000, mais 105,000,ce qui équivaut à une moyenne annuelle de 21,000. C'est ce dernier chiffre qu'il faut comparer aux données censitaires qui, comme nous l'avons souligné, incluent cette déperdition de 30 % par émigration (et mortalité) des immigrants. Or, le nombre d'immigrants de 1966-1971 recensés en 1971 s'élevait à 136,500; si l'on y ajoute les 10 % non dénombrés, cela nous amène à 150,000, soit 30,000 par an.

Avec un chiffre annuel de 21,000 immigrants "survivants", correspondant à 30,000 entrées annuelles, nous avons donc adopté une hypothèse assez pessimiste quant à l'évolution future de l'immigration internationale, pessimiste du moins par rapport à 1966-1971 qui représentait cependant, avec un taux annuel moyen de 0.54 %, un niveau assez représentatif de l'ensemble de la période 1951-1977 (0.56 %).

L'implication linguistique de cette éventuelle sous-estimation de l'immigration internationale future est que l'on risque de surestimer la part de la population francophone, du moins dans l'hypothèse du libre choix linguistique de l'école et si la part des francophones continue à ne représenter qu'environ ¼ du total des immigrants, (comme ce fut le cas entre 1945 et 1976) alors qu'ils représentent environ 80 % de la population totale[2].

---

1. Qui est d'ailleurs du même ordre de grandeur que celui observé pour 1946-1951 et 1956-1961.
2. Si la part d'un groupe linguistique dans l'immigration est inférieure à sa part dans la population totale, toute sous-estimation de cette immigration entraîne une surestimation de la part de ce groupe linguistique dans la population totale. La même chose vaut évidemment pour l'émigration.

3. L'émigration internationale

Notre analyse de l'émigration internationale sera forcément réduite, par suite essentiellement de la quasi totale absence de données. En se basant sur certaines données, d'ailleurs discutables, relatives au nombre de Canadiens venus résider aux Etats-Unis, Statistique Canada a estimé à environ 20,000 personnes le nombre annuel moyen de Québécois qui auraient quitté le Québec pour un pays autre que le Canada; cette moyenne annuelle serait valable tant pour la période 1961-1966 que pour la période 1966-1971. Une autre estimation[1] fait monter le niveau annuel moyen de l'émigration internationale à 26,000 personnes, pour la période 1966-1971. La dernière période quinquennale aurait connu une baisse considérable du nombre d'émigrants internationaux : selon les estimations de Statistique Canada, ce nombre annuel moyen serait d'environ 12,000 pour la période 1971-1976, ayant régulièrement baissé de 19,000 en 1970-1971 à 8,000 en 1975-1976.

Pour apprécier pleinement la signification de ces chiffres, il faut les rapporter à la population soumise au risque d'émigrer, c'est-à-dire la population du Québec de l'année correspondante. Le graphique I présente (en ligne pointillée) l'évolution annuelle de ce taux d'émigration internationale pour les 15 dernières années (les données annuelles antérieures à 1961 ne sont pas disponibles).

Ce taux tend régulièrement à la baisse,ce qui peut sans doute être relié à la tendance similaire à la baisse de l'immigration internationale : comme nombre d'émigrants internationaux sont des immigrants internationaux, il n'est pas surprenant que les évolutions soient assez semblables. Le taux varie entre 0.1 % et 0.4 %, avec une

1. J. Mongeau, C. Dionne et M. Termote, Perspectives de population pour les territoires des commissions scolaires régionales du Québec, de 1972 à 1986. Rapport technique, Montréal, I.N.R.S.-Urbanisation, 1976, p. 167-171.

moyenne annuelle pour 1961-1976 s'élevant à 0.3 %. Une prévision de l'émigration internationale future qui impliquerait environ 18,000 émigrants chaque année (correspondant à 0.3 % de la population de 1976 et 0.25 % de la population prévue pour 2001) semblerait donc très plausible. Il faut cependant remonter à 1970-1971 pour retrouver un niveau aussi élevé d'émigration internationale. Il n'est donc pas exclu que le chiffre de 18,000 sorties représente une surestimation, du moins si l'on se base sur la situation des années 1971-1976. Dans la mesure où les francophones représentent moins de 80 % des émigrants internationaux du Québec, une prévision de 18,000 sorties qui se révèlerait être une surestimation de l'émigration internationale future impliquerait une surestimation de la part des francophones dans la population totale future.

4. L'immigration interprovinciale

Comme le montre le tableau 1, l'écart entre l'estimation censitaire du nombre d'immigrants interprovinciaux et l'estimation basée sur les données annuelles dérivées des statistiques d'allocations familiales est considérable : le rapport est de 1 à 4 pour la période 1956-1961 et de 1 à $2\frac{1}{2}$ pour 1966-1971. La mortalité, les origines inconnues et le sous-dénombrement des immigrants n'expliquent qu'une faible partie de la différence dans les estimations; si l'on tient compte de ces facteurs, le chiffre annuel pourrait passer respectivement de 13 à 15 et de 16 à 18 milliers. C'est dire que, lorsqu'il s'agit d'immigration interprovinciale, le nombre de migrations multiples (de retour et de transit) doit être considérable.

Il semble en outre que le nombre d'immigrants interprovinciaux obtenu à partir des statistiques d'allocations familiales ait été surestimé; Statistique Canada vient en effet de réviser à la baisse

ses estimations pour les années 1961 à 1971; si l'on applique aux années 1951-1961 le même taux de surestimation que celui qui a été adopté pour 1961-1971, on obtient l'évolution quinquennale suivante du nombre d'immigrants interprovinciaux :

	Moyenne annuelle	Total quinquennal	Taux annuel moyen (en %)[1]
1951-1956	42,000	210,000	1.0
1956-1961	50,000	250,000	1.0
1961-1966	44,000	220,000	0.8
1966-1971	39,000	195,000	0.7
1971-1976	37,000	185,000	0.6

1. Le taux annuel moyen a été calculé en rapportant la moyenne annuelle du nombre d'immigrants à la moyenne arithmétique de la population de début et de fin de période

Le nombre annuel moyen d'immigrants pour l'ensemble de la période 1951-1976 s'élèverait donc à 42,000,soit un total quinquennal moyen d'environ 210,000, le taux annuel moyen étant égal à 0.8 %. Si l'on se base sur le taux d'immigration des 25 dernières années pour établir des prévisions de migration, il faudrait donc envisager une entrée annuelle d'environ 50,000 immigrants interprovinciaux (0.8 % de la population de 1976); par contre, si l'on se base sur le nombre annuel moyen d'immigrants interprovinciaux des 25 dernières années, il faudrait prévoir environ 42,000 entrées annuelles pour les 25 prochaines années, ce qui correspond à un taux de 0.7 % en 1976 et de 0.6 % en 2001. La période 1966-1971 (moyenne annuelle 0.7 % et 39,000 entrées) peut donc être considérée comme représentative de la période 1951-1976. Cette prévision à partir de la moyenne ne tient pas compte de la tendance très nette à la baisse du taux d'immigration interprovinciale. Cette baisse apparaît déjà à partir des 5 observations quinquennales, mais est encore plus nette si l'on envisage l'évolution annuelle de 1961 à 1977 (les données pour les années antérieures à 1961 ne sont pas disponibles,mais nous avons

intrapolé à partir des moyennes annuelles sur 5 ans, connues par ailleurs). Le graphique I ci-dessous exprime, en ligne croisillée, cette évolution annuelle.

Tout comme pour l'immigration internationale dont l'évolution est cependant plus cyclique, il apparaît nettement que le Québec connaît depuis les années 1958-1959 une tendance de longue période à la baisse de sa force d'attraction vis-à-vis des autres provinces. Le problème est de savoir si cette baisse va se stabiliser ou continuer dans l'avenir (le contexte politique et linguistique et les difficultés économiques rendent peu probable une augmentation significative du taux d'immigration). Notons tout d'abord que les événements de 1970 ne semblent guère avoir affecté l'immigration interprovinciale. Pour apprécier l'impact que pourraient exercer les perspectives politiques et linguistiques récentes, nous pouvons analyser l'évolution mensuelle de l'immigration des enfants de moins de 18 ans (moins de 16 ans avant le 1er janvier 1974). Il s'agit de statistiques obtenues à partir des dossiers d'allocations familiales; comme on n'a pas dû faire d'hypothèses pour passer de l'immigration des enfants à celle de la population totale, on peut supposer que ces estimations de l'immigration interprovinciale (effectuées par Statistique Canada) sont plus proches de la réalité que celles de l'immigration de la population tous âges. Le graphique II exprime cette évolution mensuelle de juillet 1971 à mai 1977.

Pour interpréter ce graphique, il faut se rappeler qu'à partir du 1er janvier 1974, les statistiques d'allocations familiales comprennent les enfants de 16-17 ans, alors que ceux-ci étaient exclus auparavant. Il s'ensuit que les niveaux de 1971-1973 sont sous-estimés par rapport à ceux de 1974-1977. D'autre part, il faut tenir compte de ce que, suite à la baisse considérable de la natalité, le nombre d'enfants susceptibles de migrer baisse également :

toutes autres choses étant égales, le nombre d'enfants qui immigrent au Québec baisse nécessairement, par le seul jeu de la baisse du nombre des naissances.

Cela étant pris en considération, il se dégage du graphique II les conclusions suivantes : 1) l'immigration interprovinciale est un phénomène très saisonnier avec des minima de février à juin et des maxima en octobre-novembre; 2) tant pour les minima que pour les maxima, apparaît une tendance très nette à la baisse, et ce depuis 1973. La baisse de l'immigration interprovinciale depuis décembre 1976 apparaît donc tout à fait normale : il s'agit d'une baisse saisonnière qui se situe dans le prolongement d'un mouvement en cours depuis 4 ans. Il semble donc vraiment difficile de déceler ici un quelconque impact provenant de la nouvelle situation politique du Québec. Peut-être cependant faut-il considérer que le temps de réaction entre l'apparition d'un frein à l'immigration et l'acte de migration est assez long, de l'ordre d'une année; il nous faudra donc attendre les chiffres de l'ensemble de 1977 pour pouvoir dégager une quelconque réponse migratoire au nouveau contexte politique du Québec. Jusqu'à présent cependant, rien ne permet de conclure à une telle réaction de répulsion[1].

Il semble donc peu probable que l'immigration interprovinciale annuelle puisse être longtemps inférieure à 30,000 entrées (la simple rotation de personnel dans les entreprises canadiennes-anglaises et multinationales requiert toujours une immigration interprovinciale et internationale considérable). C'est pourquoi

1. L'expérience de la Flandre belge, où résidait une importante minorité francophone semble digne d'être mentionnée ici. Même si la Flandre belge connaît depuis les années 1960 une néerlandisation intégrale (tant dans le domaine scolaire qu'administratif, judiciaire, économique et commercial), il ne semble pas que cela ait affecté significativement les échanges migratoires entre la Flandre et le reste de la Belgique.

il nous semble que la limite inférieure devrait plutôt s'élever à 35,000 immigrants, ce qui correspond à un taux de 0.55 % en 1976 et de 0.50 % en 2001. Quant à la limite supérieure, nous l'avions estimée précécemment à 42,000 immigrants, ce qui correspond à la moyenne annuelle des 25 dernières années et à un taux de 0.7 % en 1976 et de 0.6 % en 2001. Les hypothèses extrêmes, et peu plausibles, seraient alors respectivement de 30,000 entrées (soit un taux de 0.48 % en 1976 et de 0.43 % en 2001) et de 50,000 entrées (soit un taux de 0.8 % en 1976 et de 0.7 % en 2001).

Si l'on se limite à la fourchette "plausible", nous obtenons donc un nombre quinquennal de 175,000 à 210,000 entrées. Ces chiffres doivent maintenant être comparés à ceux obtenus par les recensements, et qui s'élevaient, après correction, à 75,000 pour la période 1956-1961 et 90,000 pour la période 1966-1971. Ces 90,000 immigrants "censitaires" de 1966-1971 correspondent à 195,000 immigrants estimés à partir des flux annuels : la mortalité et l'émigration de ces immigrants réduiraient donc de plus de la moitié le nombre d'immigrants survivants au Québec en fin de période. Supposons que ce faible taux de rétention (46 %) se maintienne dans l'avenir; cela impliquerait que prévoir un flux annuel d'immigration interprovinciale de 35,000 entrées représente, sur une période quinquennale, un chiffre "censitaire" d'environ 80,000 entrées; prévoir un flux annuel de 42,000 entrées équivaudrait à un chiffre censitaire de 97,000 entrées; enfin, un flux annuel de 30,000 entrées signifierait 70,000 entrées censitaires et un flux annuel de 50,000 entrées équivaudrait à 115,000 entrées censitaires. Ecartons ce dernier chiffre qui n'a jamais été atteint précédemment et qui serait sans doute trop optimiste étant donné le contexte politique actuel.

Il nous reste alors d'abord une hypothèse très pessimiste dont la probabilité de réalisation est très faible, car elle impliquerait que la situation économique et politique du Québec soit pendant

chacune des 25 prochaines années pire qu'elle n'a jamais été précédemment (du moins depuis 25 ans). Et ensuite notre "fourchette plausible", qui va de 35,000 entrées annuelles à 42,000 entrées annuelles (et donc de 80,000 à 100,000 entrées censitaires), selon que l'on considère que les bas taux d'immigration des années récentes vont se maintenir pendant le prochain quart de siècle, ou que l'on retrouve le taux moyen des 25 dernières années.

Comme l'immigration interprovinciale est pour plus de la moitié anglophone, alors que les anglophones ne représentent que 15 % de la population totale, toute prévision qui sous-estimerait cette immigration sous-estimerait en même temps le pourcentage de la population anglophone dans la population totale[1].

1. Un article récent (J. Henripin et R. Lachapelle, Le Devoir, 16 juillet 1977, p. 5) présente une prévision démo-linguistique du Québec basée sur 40,000 entrées censitaires d'anglophones dans l'hypothèse "favorable aux anglophones" et 26,000 entrées d'anglophones (la somme, en milliers, de 40+30+20+20+20, divisée par 5) dans l'hypothèse défavorable. Comme on a estimé (R. Lachapelle, Regards sur la population québécoise, Annuaire du Québec, 1977) à environ 52 % la part des anglophones (langue maternelle) dans ce chiffre censitaire, nous pouvons supposer (nous sommes obligés de faire cette hypothèse de 52 %, car les auteurs ne donnent aucune information sur leurs hypothèses de prévision, à part celle sur la migration interprovinciale des anglophones, hypothèse d'ailleurs fondée sur une seule observation du passé, le chiffre censitaire de 1966-1971) que 40,000 entrées d'anglophones correspond à 77,000 entrées toutes langues, ce qui est en-deçà de la limite inférieure de notre fourchette plausible. Cela équivaut en fait à maintenir pendant 25 ans le très bas taux d'immigration qu'a connu le Québec au cours des dernières années. Cette "hypothèse favorable aux anglophones" correspond donc à l'hypothèse la plus défavorable aux anglophones à laquelle nous avons abouti sur base de notre analyse du passé. Si cette hypothèse "favorable" est déjà fort probablement une sous-estimation de l'apport anglophone par immigration, il en va a fortiori pour l'hypothèse de 26,000 entrées anglophones en 5 ans. Ceci correspond à 50,000 entrées censitaires totales, ce qui est extrêmement faible, et impliquerait un climat économique et politique gravement perturbé pendant tout un quart de siècle. A titre de comparaison, ces 50,000 entrées censitaires totales représentent près de deux fois moins d'entrées qu'en 1966-1971...

5. L'émigration interprovinciale

Si l'on adopte les données annuelles dérivées des statistiques d'allocations familiales, on obtient une moyenne quinquennale de 285,000 sorties, pour l'ensemble de la période 1951-1976. Il y a cependant une assez forte variation autour de cette moyenne quinquennale : de 235,000 en 1961-1966 à 320,000 en 1966-1971. La dispersion autour de la moyenne annuelle est bien sûr encore plus forte : cette moyenne annuelle, pour l'ensemble de la période 1951-1976, s'élève à 57,000 sorties, mais avec des minima aux environs de 45,000 sorties (en 1961-1963 et en 1975-1976) et des maxima de 72,000 (en 1969-1970).

Cependant pour apprécier l'évolution de la propension des Québécois à quitter leur province pour le reste du Canada, il faut convertir ces chiffres absolus en taux d'émigration. Le graphique I exprime cette évolution. En longue période, la tendance à quitter le Québec pour le reste du Canada apparaît à la baisse, avec cependant de larges mouvements cycliques, et des maxima au début des années 1950 et en 1969-1971. Il est intéressant de remarquer que de 1952 à 1967, l'évolution du taux d'émigration interprovinciale est très semblable à celle du taux d'immigration internationale. Cette relation peut s'expliquer de deux manières, d'ailleurs nullement exclusives. D'abord, par le fait que nombre d'immigrants internationaux du Québec ne restent que très peu de temps au Québec après leur arrivée; nous avons déjà souligné le faible taux de rétention des immigrants au Québec, qui perd environ 30 % de ses immigrants après 2 à 3 ans. La deuxième explication réside dans le fait que si la conjoncture économique se détériore au Québec, elle se détériore généralement aussi dans les autres provinces; dans ce cas, moins d'immigrants internationaux arrivent au Québec, mais moins de Québécois trouvent également des emplois ailleurs au Canada;

c'est ce qui semble s'être produit entre 1951 et 1961. Par contre, lorsque la conjoncture économique est favorable, plus d'emplois deviennent disponibles au Québec comme dans le reste du Canada, ce qui permet à plus d'immigrants internationaux de venir au Québec et à plus de Québécois d'aller s'installer ailleurs au Canada; c'est ce qui semble s'être produit pendant les années d'expansion des années 1960.

A partir de 1969 cependant, le parallélisme entre les deux évolutions semble avoir disparu. En effet, la hausse de la propension à quitter le Québec pour le reste du Canada, qui avait été très régulière de 1961 à 1968, s'est prolongée jusqu'en 1970-1971, alors que l'immigration internationale baissait depuis 1968. Peut-être cela est-il lié au décalage de 2 à 3 ans entre l'arrivée des immigrants "de transit" et leur départ, décalage que nous avons souligné précédemment. Mais de toute manière, il n'y a là aucune indication d'un quelconque impact des événements politiques de 1970 sur l'émigration interprovinciale : cela avait commencé à augmenter dès 1961-1962 (43,000 sorties) et avait atteint 58,000 sorties en 1968-1969; en 1969-1970 donc avant les événements d'octobre, le nombre de sorties était monté à 72,000 et il s'est stabilisé à ce niveau en 1970-1971. Par la suite, il a régulièrement baissé, de façon plus ou moins similaire à l'immigration internationale (les évolutions sont différentes en 1972-1974), baisse qui peut être reliée, selon le raisonnement précédent, à la détérioration de la situation économique québécoise depuis le début des années 1970.

Reste alors à comprendre le chiffre de 1976-1977 qui marque une nette reprise de l'émigration vers le reste du Canada. Il se pourrait évidemment que ceci reflète l'impact du nouveau contexte politique et linguistique du Québec, mais il se pourrait aussi que ce soit également le reflet de l'augmentation de l'immigration

internationale depuis 1973-1974 (le décalage de 2-3 ans commençant à jouer en 1976-1977). Pour pouvoir déceler cependant une éventuelle influence des derniers événements politiques du Québec, il faut examiner l'évolution mensuelle, ce que permet de faire le graphique II. Remarquons tout d'abord que, tout comme pour l'immigration interprovinciale, le mouvement d'émigration est très saisonnier, avec des minima au printemps et des maxima en automne. Ce qui est nouveau cependant en 1977, c'est le chiffre élevé d'avril qui normalement est un mois de faible émigration. Il pourrait s'agir là d'une première manifestation de l'impact des nouvelles perspectives politiques sur l'émigration interprovinciale. Il faut cependant signaler que les chiffres de février et de mars 1977 sont relativement faibles (en fait, le chiffre de février 1977 est inférieur à celui de n'importe quel autre mois de février) et que le chiffre élevé d'avril a été suivi d'une baisse (de 50 %) dès le mois suivant.

La conclusion de tout ceci est qu'il nous faudra attendre les données des mois prochains pour voir s'il y a vraiment une réaction de l'émigration interprovinciale au nouveau contexte politique. Si alors un tel impact apparaît, il faudra qu'il soit suffisamment net pour qu'il ne soit pas dilué dans l'impact des facteurs économiques et dans celui de l'augmentation de l'immigration internationale. Enfin, même si un tel impact se manifestait de façon nette et significative pendant les prochains mois, il ne faudrait pas en conclure qu'il continuera à se maintenir pendant des années, surtout pas pendant 25 ans (à moins de prévoir le chaos au Québec pour la durée de toute une génération...). Ce type d'impact se résorbe en effet en général assez rapidement.

Que pouvons-nous conclure de tout ceci au point de vue prévisionnel ? Si l'on se base sur des chiffres absolus, il semble que le chiffre de 57,000 sorties annuelles, qui correspond à la moyenne de l'ensemble de la période 1951-1976, soit très plausible comme moyenne annuelle des 25 prochaines années; ce chiffre de 57,000 sorties est également proche de la moyenne 1966-1977, c'est-à-dire qu'en l'adoptant, nous estimons implicitement que la période de très forte émigration de 1966-1971 ne peut se reproduire pendant 25 ans, et que la période quinquennale la plus récente, même si elle est dans le prolongement d'une tendance de longue période à la baisse, n'a guère plus de chances de se reproduire dans le futur, dans la mesure où le nouveau contexte politique et linguistique du Québec pourrait entraîner, du moins à court terme, une hausse de l'émigration interprovinciale. Nous prenons donc la moyenne entre ces deux situations. Remarquons encore qu'une émigration annuelle de 57,000 personnes représenterait une hausse de 12,000 unités par rapport à 1975-1976, et que sur les 16 dernières années, il n'y en a eu que quatre à avoir dépassé ce niveau d'émigration; c'est dire que par rapport à la situation depuis 1961, il s'agirait même d'une hypothèse assez pessimiste.

Une sortie annuelle de 57,000 personnes représente un taux d'émigration de 0.9 % par rapport à la population de 1976, taux qui était également celui de 1961-1977. Il s'agit donc bien d'un chiffre représentatif, même si, en nombre absolu, il reflète une prévision relativement pessimiste eu égard à l'évolution récente.

Si nous voulions nous montrer encore plus pessimiste, en prédisant des difficultés politiques et économiques graves et permanentes tout au cours des 25 prochaines années, nous pourrions adopter le chiffre de l'année 1970-1971, qui, avec 72,000 sorties, représente un sommet historique jamais dépassé. Ce chiffre de 72,000 sorties interprovinciales correspondrait à un taux d'émigration de 1.2 %

Encore faut-il que ces 72,000 personnes que l'on ferait sortir du Québec soient capables de se trouver emploi et logement dans le reste du Canada. Lorsqu'on fait des prévisions d'émigration interprovinciale, on oublie souvent que cette migration est un "jeu à somme nulle", c'est-à-dire que ce que l'un perd, l'autre le gagne, et on risque ainsi de faire sortir allègrement des milliers de personnes du Québec qui ne pourront de fait jamais en sortir, par manque d'opportunités d'emploi ailleurs. Or, précisément, les perspectives économiques des autres provinces du Canada ne sont guère plus reluisantes que celles du Québec.

Si vraiment le nouveau contexte politique et linguistique doit avoir un impact sur les mouvements migratoires, ce sera probablement surtout sur l'émigration interprovinciale. Celle-ci représente en effet 82 % du total de l'émigration québécoise (chiffre de 1971-1976),et étant donné la politique d'immigration actuelle des Etats-Unis et des pays européens, il ne semble pas que le pourcentage de l'émigration internationale puisse augmenter beaucoup dans l'avenir.

Y a-t-il des raisons de croire que le reste du Canada soit capable de recevoir chaque année, pendant les 25 prochaines années, environ 72,000 personnes ? Au vu des données récentes, il semble que la "capacité d'absorption" des autres provinces n'ait guère de chances de s'améliorer à ce point. A cet égard, le rôle de l'Ontario est déterminant, car il reçoit à lui seul les 2/3 des émigrants québécois (ce pourcentage est valable pour chacun des trois derniers lustres). Or, l'Ontario est devenu une province répulsive du point de vue des migrations interprovinciales : alors qu'en 1966-1971, 575,000 personnes y étaient entrées et 425,000 en étaient sorties (pour un solde migratoire interprovincial de +150,000), en 1971-1976, par contre, il y avait eu 100,000 entrées de moins et 90,000 sorties

de plus,ce qui a laissé une perte nette de -40,000 personnes. Ce bouleversement dans le "dynamisme migratoire" de l'Ontario est relativement récent : après un sommet de +53,000, le solde migratoire s'est continuellement détérioré, jusqu'à une perte annuelle de -29,000 en 1975-1976 et -21,000 en 1975-1976. D'une façon générale d'ailleurs, on remarque un processus de convergence vers une situation d'équilibre migratoire, les anciennes provinces d'immigration ayant connu au cours du dernier lustre une réduction considérable de leur gain (qui se transforme d'ailleurs, comme nous venons de le voir, en perte nette dans le cas de l'Ontario), et les anciennes provinces d'émigration ont bénéficié d'un déficit moins lourd.

Dans ces conditions, il semble peu probable que le Québec connaisse pendant une longue période une émigration aussi importante que celle qu'il a connue de 1966 à 1971. Il nous semble qu'un chiffre quinquennal de 300,000 serait un maximum qui ne pourrait se manifester que pendant une ou deux périodes (la période 1966-1971, qui avait été la période la plus défavorable au Québec, avait connu une sortie totale de 320,000 personnes). Un tel chiffre impliquerait environ 200,000 sorties du Québec vers l'Ontario (si le pourcentage de 1961-1976 se maintient encore pendant 25 ans), soit une moyenne annuelle de 40,000 émigrants interprovinciaux vers l'Ontario sur un total de 60,000 émigrants vers l'ensemble du Canada. Le total de 60,000 sorties annuelles n'a été dépassé que deux fois (en 1969-1970 et en 1970-1971), et l'émigration annuelle vers l'Ontario n'a dépassé les 40,000 unités que trois fois (de 1969 à 1972; en 1970-1971, elle était montée à 51,000 sorties, mais en 1975-1976 elle était retombée à près de la moitié). Il semble donc bien qu'une émigration annuelle de 60,000 personnes soit un maximum, difficilement réalisable pendant 25 ans. C'est pourquoi nous préférons ne pas exagérer dans le pessimisme, et garder notre chiffre de 57,000 sorties

annuelles, qui est déjà très élevé, si l'on considère l'évolution de court et de long terme tant du Québec que des autres provinces.

Si l'on considère qu'une émigration annuelle de 57,000 personnes pendant 25 ans est effectivement trop pessimiste (rappelons que ce chiffre n'a été dépassé que 4 fois au cours des 15 dernières années), on pourrait alors accepter le chiffre de 50,000 sorties annuelles comme étant plus normales. Ceci impliquerait donc une émigration quinquennale de 250,000 personnes.

Il nous reste à confronter ces chiffres à ceux fournis par le recensement. Tout comme pour l'immigration internationale, il y a en effet une très forte différence entre les chiffres de migration basés sur la statistique des allocations familiales, et ceux obtenus à partir du recensement. En 1956-1961, le rapport est de 1 à 4 (15,000 sorties censitaires annuelles seulement) et en 1966-1971 l'écart est de 1 à 2 (32 milles sorties annuelles). Ici également le sous-dénombrement des migrants et les migrations dont l'origine est inconnue peuvent expliquer une part de la différence, mais cette part ne peut qu'être minime, surtout pour 1966-1971; nous avons estimé, sur base du taux estimé du sous-dénombrement des migrants interprovinciaux, et du nombre de migrations à origine inconnue, à 17,000 et 33,000 la moyenne annuelle du nombre de ces émigrants en 1956-1961 et 1966-1971 respectivement.

En considérant donc comme le maximum le plus plausible le chiffre de 57,000 sorties annuelles pendant 25 ans, nous supposons que ces 57,000 sorties annuelles donneront non pas 5 fois 57,000 sorties après 5 ans mais la moitié seulement (si l'on suppose que le rapport observé en 1966-1971 restera valable dans l'avenir), ce qui nous donnerait un chiffre censitaire d'environ 145,000 sorties sur 5 ans, soit 30,000 par an, ce qui correspond effectivement au chiffre

observé en 1966-1971, mais qui est aussi le double du chiffre observé au recensement de 1961, pour la période 1956-1961 (c'est pourquoi notre prévision de 57,000 sorties annuelles est sans doute déjà trop pessimiste). Par ailleurs, l'hypothèse plus normale de 50,000 sorties annuelles, donc 250,000 sur 5 ans, donnerait 130,000 émigrants censitaires soit légèrement moins qu'en 1966-1971, mais 50 % de plus qu'à la période intercensitaire.

Si par contre, on adopte l'hypothèse non plus pessimiste, mais cataclysmique de 72,000 sorties annuelles, cela impliquerait 185,000 sorties censitaires, chiffre jamais observé dans le passé et qui, comme nous l'avons souligné, semble difficilement réalisable dans le futur, ne fut-ce que parce que les provinces d'accueil auraient des difficultés considérables à créer des emplois pour accueillir tous ces émigrants du Québec.

L'implication démo-linguistique de notre prévision (57,000 sorties annuelles, soit 285,000 en 5 ans, dont il resterait 145,000 émigrants au recensement, à la fin de la période quinquennale censitaire), est que si, comme nous le croyons, nous surestimons le nombre annuel moyen d'émigrants (nous ne surestimerons peut-être pas pour les premières années de la période 1976-2001, mais l'on peut raisonnablement supposer que, sur une période de 25 ans, on retrouvera la moyenne observée sur les 25 dernières années), cette surestimation signifie aussi une surestimation de la part des francophones dans la population totale prévue. En effet, on peut estimer à 57 % la part des anglophones dans le flux d'émigration interprovinciale[1]. Si on surestime cette émigration, on fait sortir

---

1. Chiffre de 1966-1971. Voir R. Lachapelle, op. cit., p. 29.

proportionnellement plus d'anglophones que de francophones (32 % du sous-total), et donc on estime la part des anglophones. Par contre, si pendant 25 ans, la moyenne annuelle des sorties était supérieure à notre prévision de 57,000, alors on aurait surestimé systématiquement la part des anglophones. Mais remarquons qu'en considérant toujours que 57 % de ces sorties sont le fait d'anglophones (comme en 1966-1971), faire sortir 57,000 personnes pendant 25 ans donnerait une émigration totale de 812,000 anglophones, soit autant que le nombre d'anglophones (langue maternelle) recensés en 1971... C'est dire, une fois de plus, que notre chiffre de 57,000 sorties annuelles est vraisemblablement trop pessimiste. Même une émigration annuelle de 50,000 personnes semble dans ce contexte encore trop pessimiste[1].

---

1. Signalons ici que notre fourchette de 50,000 à 57,000 sorties annuelles, soit de 250,000 à 285,000 sur 5 ans, correspondant à un chiffre censitaire de 130 à 145 mille émigrants (sur 5 ans), est effectivement supérieure à la "fourchette" proposée par J. Henripin et R. Lachapelle dans l'article cité précédemment. Leurs hypothèses extrêmes sont en effet : 60,000 sorties d'anglophones (hypothèse favorable aux anglophones) et 70,000 sorties d'anglophones (hypothèse défavorable aux anglophones; les auteurs proposent en fait, pour chaque lustre futur, les chiffres de 90,000; 80,000; 70,000; 60,000 et 50,000; ce qui représente une moyenne de 70,000). Or, si nous supposons toujours que les anglophones représentent 57 % de l'émigration totale (nous devons faire cette hypothèse, car les auteurs ne donnent aucune information sur l'émigration totale), cela signifierait une émigration "censitaire" de 105,000 dans le cas "favorable aux anglophones", de 123,000 dans le cas "défavorable", ce qui donne un nombre total de sorties sur 5 ans de 204,000 et de 238,000 respectivement. Il apparaît donc que, avec une prévision de 250 à 285 mille sorties quinquennales, nous sommes plus pessimiste que ces auteurs, du moins en ce qui concerne l'émigration interprovinciale. Si notre prévision est invalidée par la réalité future, et que ce sont les prévisions de M.M. Henripin et Lachapelle qui se vérifient, cela impliquerait que nous avons sous-estimé la part des anglophones.

6. Conclusion : la migration nette totale

Il nous reste à examiner le résultat final de tous ces mouvements migratoires, et à confronter le niveau du solde migratoire passé avec le solde prévu pour l'avenir.

Le tableau 1 présente diverses estimations du solde migratoire total. On constate que pour les 4 premières périodes quinquennales, les estimations sont assez proches (sauf dans un cas, en 1961-1966). Cette convergence dans les résultats constitue une agréable surprise, étant donné la diversité des méthodes adoptées et des données statistiques utilisées; en outre, il faut souligner que, en tant que solde, la moindre erreur dans une des composantes se répercute très fortement sur le résultat final qui, par définition, représente un chiffre toujours relativement plus faible que celui de ses composantes. C'est d'ailleurs pourquoi les écarts sont proportionnellement plus élevés en 1971-1976, qui semble avoir connu un bilan migratoire légèrement négatif, quoique bien plus favorable qu'en 1966-1971.

Etant un phénomène marginal, dans la mesure où il est le résultat final de l'action de plusieurs composantes, il n'est guère surprenant que ce solde migratoire fluctue considérablement. Mais dans le cas du Québec, cette forte variation conjoncturelle semble s'inscrire dans une tendance de longue période à la baisse : après un solde annuel positif d'environ 20,000 personnes en moyenne pendant les 10 premières années (1951-1961), le Québec a connu d'abord une diminution de moitié de son gain migratoire (environ +10,000 en 1961-1966), gain qui se transformait en perte dès la période suivante. La détérioration de 1961-1966 à 1966-1971 était d'ailleurs particulièrement sensible, puisque le solde annuel moyen passait de +10,000 à -10,000. Au cours des 5 dernières années cependant, le

déficit migratoire annuel se résorbait considérablement; il semble se situer autour de -5,000 pour 1971-1976. Nous avons déjà signalé que cette amélioration de la situation migratoire est un phénomène propre à toutes les régions d'émigration : au niveau de l'ensemble du Canada, il semble y avoir eu en 1971-1976 un processus d'équilibre des échanges migratoires, tel que les provinces d'émigration améliorent leur solde au détriment des provinces d'immigration. Le problème est de savoir si ce processus d'équilibre va se maintenir dans l'avenir ou si la situation de 1971-1976 est purement conjoncturelle.

Pour avoir au moins un élément de réponse à cette dernière question, nous pouvons examiner l'évolution mensuelle du solde des migrations interprovinciales des enfants de moins de 18 ans, tel que présenté dans le graphique II par la surface hachurée entre le chiffre d'émigration et celui d'immigration. L'évolution de ce solde interprovincial pourrait être un bon indicateur, dans la mesure d'abord où ce solde est plus important (en chiffres absolus) que le solde international; dans la mesure aussi où l'immigration internationale future semble devoir être réduite, si du moins on se base sur certains objectifs de la future politique d'immigration.

Or, depuis janvier 1976, ce solde interprovincial est continuellement négatif; de plus, alors que les 5 premiers mois de l'année de calendrier n'ont toujours été que légèrement négatifs (du moins depuis 1972), le déficit s'est considérablement accru en 1977. Il se peut donc que du point de vue du solde interprovincial (tout comme pour l'émigration, mais non pour l'immigration), il y ait eu une influence du nouveau contexte politique au Québec. Il est peu probable que cet impact se manifeste pendant les 25 années qui viennent, mais cette constatation nous incitera cependant à être plutôt pessimiste quant à l'évolution future du solde migratoire du Québec.

Tableau 1

Diverses estimations des mouvements migratoires
Moyenne annuelle - en milliers

		1951-56	1956-61	1961-66	1966-71	1971-76	1951-1961	1961-1971	1951-1976
1. Immigration internationale	A	33	33	25	33	25	33	29	30
	B				27				
2. Emigration internationale	C			22	19	12		21	
	D				26				
3. Immigration interprovinciale	C	46	55	48	43		50	46	
	C			44	39	37	42	42	41
	B		13		16				
	D		15		18				
4. Emigration interprovinciale	C	60	60	47	64	53	60	56	57
	B		15		30				
	D		17		33				
5. Migration totale nette	E	17	19	10	-12		18	-1	
	F	21	22	11	-11		21	+0	
	G						17		
	C			-1	-11	-2		-6	
	D	20	21	13	-8		20	+2	
	A	18	21	12	-8	-7	19	+2	+7
	H					-4			

A : Ministère de l'Immigration du Québec; B : Recensement; C : Statistique Canada; D : I.N.R.S.; E : B.S.Q.; F : B.S.Q.; G : George; H : Stone.

Le tableau 2 ci-dessous résume nos prévisions pour chacune des 4 composantes de ce solde migratoire, et en présente simultanément le solde qui en résulte.

Tableau 2

Hypothèse de prévision. Moyenne annuelle (A) et quinquennale (Q) en milliers

	Nb. de migration		Nb. centitaire de migrants	
	A	Q	A	Q
Immigration internationale	30	150	21	105
Emigration internationale	18	90	13	65
Immigration interprovinciale I	35	175	16	80
Immigration interprovinciale II	42	210	20	100
Emigration interprovinciale III	50	250	26	130
Emigration interprovinciale IV	57	285	30	150
Solde international	+ 12	+ 60	+ 8	+ 40
Solde interprovincial X = {I-III, II-IV}	- 15	- 75	- 10	- 50
Y = I-IV	- 22	-110	- 14	- 70
Z = II-III	- 8	- 40	- 6	- 30
Solde total X	- 3	- 15	- 2	- 10
Y	- 10	- 50	- 6	- 30
Z	+ 4	+ 20	+ 2	+ 10

Le résultat final permet de voir comment l'ensemble de nos prévisions se situe par rapport à l'ensemble des mouvements migratoires, de l'ensemble de la période 1951-1976. En effet, on se rend compte qu'il faut se montrer particulièrement pessimiste pour retrouver un solde migratoire aussi déficitaire qu'en 1966-1971. Il faut en effet joindre l'hypothèse d'une très faible immigration interprovinciale (35,000 entrées annuelles, chiffre qui a été dépassé à chaque période quinquennale - voir ligne C du tableau I) à l'hypothèse d'une très forte

émigration interprovinciale (57,000 sorties annuelles), pour obtenir un solde interprovincial de -22,000, ce qui représente un solde interprovincial aussi déficitaire qu'en 1966-1971, et entraîne, lorsqu'on y ajoute le léger gain net prévisible du côté de la migration internationale, un solde total négatif de -10,000 personnes chaque année, soit un déficit censitaire de -30,000 sur 5 ans (-6,000 en moyenne par an), correspondant au déficit de 1966-1971, période la plus défavorable pour les migrations au Québec. En d'autres termes, adopter ce jeu d'hypothèses très pessimistes revient à projeter pendant 25 ans la situation la plus défavorable du passé. Il s'agit là d'une procédure de prévision discutable, sauf si l'on spécule sur un climat politique et économique perturbé pendant un quart de siècle.

L'autre extrême consisterait à joindre l'hypothèse de forte immigration interprovinciale à l'hypothèse de faible émigration. Cela donnerait toujours un déficit dans les migrations interprovinciales, déficit qui serait d'ailleurs supérieur à celui connu en 1971-1976. Une telle combinaison des hypothèses reviendrait en fait à choisir une situation moyenne entre le déficit extrême de 1966-1971 et le déficit moindre de 1971-1976, c'est-à-dire à prévoir une détérioration de la situation au Québec pendant 25 ans, mais sans retrouver pendant ces 25 ans la situation particulière d'un seul lustre. Le solde total serait alors légèrement positif (+4,000 annuellement, soit un gain censitaire annuel d'environ 2,000), mais cependant inférieur de moitié à la moyenne de l'ensemble de la période 1951-1976. C'est dire que cette hypothèse optimiste n'est pas si extrême que cette qu'il pouvait apparaître.

Il reste alors le jeu d'hypothèses qui, à notre avis, est le plus plausible : une forte immigration liée à une forte émigration, ou une faible immigration liée à une faible émigration. Comme nous l'avons déjà souligné, émigration et immigration sont fonctionnellement en relation (par les migrations de retour et de transit), ce

qui justifie ce type d'hypothèses. En fait, en adoptant ces hypothèses, nous retrouvons plus ou moins la situation de 1971-1976, c'est-à-dire que nous estimons que la situation catastrophique de 1966-1971 a peu de chances de se reproduire pendant les 25 prochaines années, mais que la tendance à l'amélioration observée au cours des dernières années (en fait depuis 1971) ne va pas se poursuivre.

Sans doute peut-on espérer que la situation économique au cours du prochain quart de siècle sera meilleure que celle des dernières années, et à cet égard on aurait pu s'attendre à ce que la tendance à l'amélioration de la balance migratoire se poursuive dans l'avenir. La tendance à l'équilibre des échanges migratoires, constatée dans les autres provinces, renforce cette perspective. Par contre, il est concevable que le nouveaux contexte linguistique et politique affecte négativement, au moins pendant les prochaines années, la "performance migratoire" du Québec, ce qui neutraliserait l'amélioration prévisible par ailleurs. Le résultat net pourrait donc bien être une stabilisation sous forme de frein à l'amélioration.

L'implication démo-linguistique de tout ceci est donc que, partir de la situation migratoire de 1966-1971 et de la structure linguistique de cette migration, qui impliquait une émigration anglophone considérable (avec un taux d'émigration interprovinciale 15 fois plus élevé chez les Anglophones que chez les Francophones !)[1], est pour le moins discutable. Cela revient en effet à projeter pendant 25 ans une situation exceptionnelle, la situation la plus défavorable, et de loin, aux Anglophones qu'on ait connue au cours des 25 dernières années. Or, force nous est de constater que la plupart des prévisions de l'avenir démo-linguistique du Québec se basent exclusivement sur les chiffres de 1966-1971. Ce faisant, on réduit systématiquement la part future des Anglophones dans la population totale. Dans la mesure où 1976-2001 reflètera un tant soit peu

1. Voir R. Lachapelle, op. cit., Tableau I.

1951-1976, on devrait réajuster à la hausse la part prévue des Anglophones dans la population québécoise totale.

Nous tenons, en guise d'ultime conclusion, à souligner la fragilité de toute prévision des migrations. Quand on constate la considérable divergence dans les estimations des migrations passées, la très forte variation temporelle que ces migrations ont connue dans le passé, le caractère fortement cyclique, lié aux fluctuations conjoncturelles de la situation économique et politique du Québec, du Canada et du monde, alors la simple déontologie demande que le démographe qui s'aventure à faire des prévisions fasse preuve d'humilité, ne se présente pas comme le seul détenteur de la vérité du futur, et évite d'adopter dans le débat actuel sur l'avenir démo-linguistique le ton cinglant et quasi injurieux que l'on retrouve malheureusement dans certains articles récents.

GRAPHIQUE II

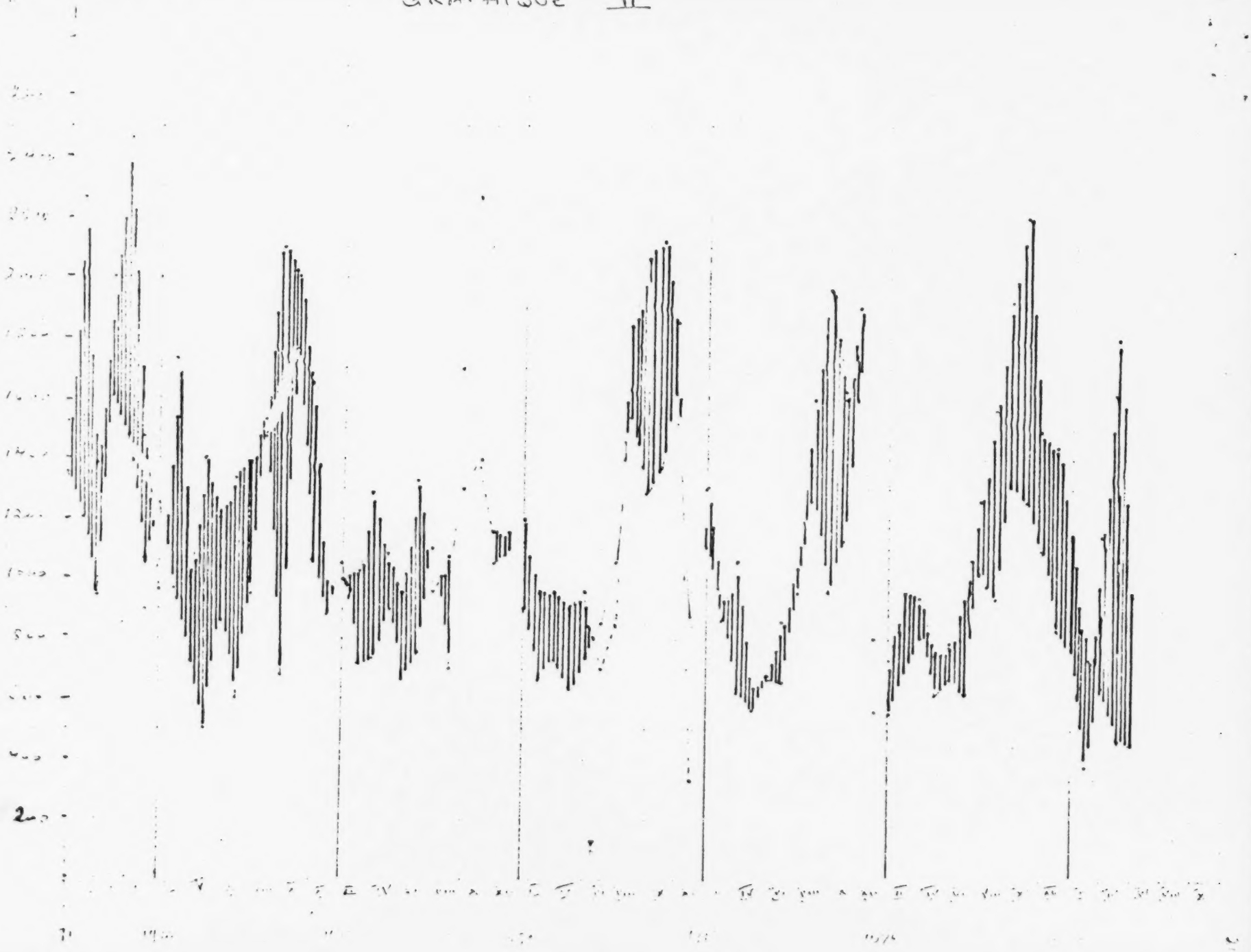

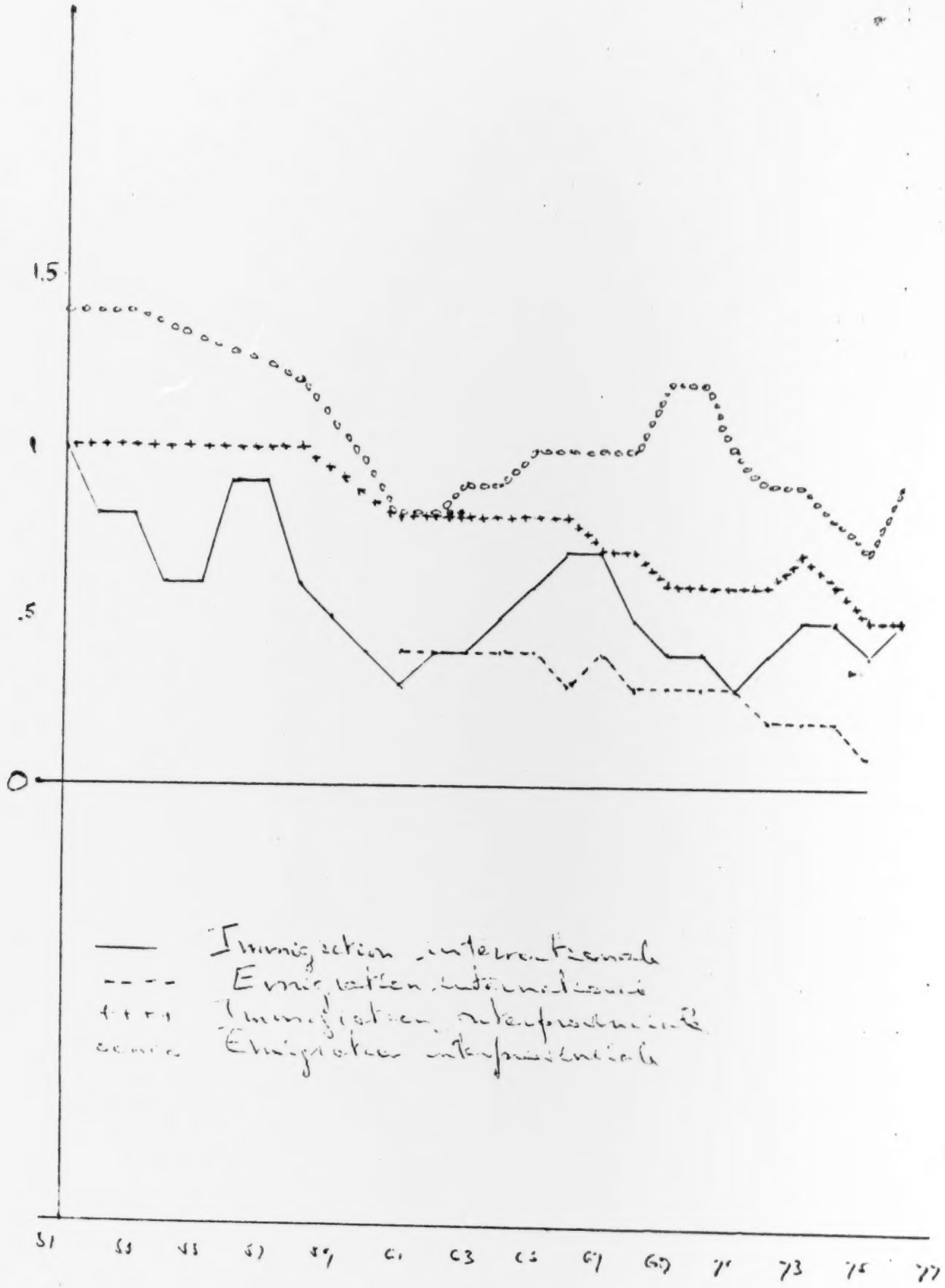
1.5
1
.5
0
Inmigración internacional
Emigración internacional
Inmigración interprovincial
Emigración interprovincial